



Mairie

10 Impasse des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15

mairiedeteille@orange.fr

Horaires de la mairie

- * Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- * Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

Horaires de la poste

- * Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- * Le samedi de 9h00 à 11h30
- Tél : 02.40.97.26.00

Site : www.teille.fr

La Mairie et l'agence postale seront fermées le samedi en Juillet et Août

Réouverture des samedi le 29 Août.



Agenda du mois

Juin

24 - spectacle à la Maison de Retraite

28 - Kermesse école St Pierre

Club des ainés - lire en page 3

Pour Info

Exceptionnellement la bibliothèque sera fermée le mercredi 1er juillet, pour cause d'inventaire.

TEILLÉ—Actualités



n° 849

Juillet 2015

ETA T CIVIL

Naissance : Le 8 juin - BOUVRON William

Mariage : le 23 mai - Christelle DUPAS & Laurent BELFIO

Décès : le 5 juin - Marie-Thérèse LEROUX née HARDY - 97 ans - 67 Rue de la Clavellerie
Le 13 juin - Marthe RICHARD née GAUTREAU - 90 ans - 67 Rue de la Clavellerie

Municipalité

Prudence sur l'ensemble des routes de la Commune suite au point à temps (gravillonnage)

La Municipalité organise **le samedi 5 septembre 2015 à la salle polyvalente** un après-midi festif destiné aux personnes de 70 ans et plus de la commune.

A cette occasion des invitations ont été envoyées individuellement mais des oubliés sont possibles. Si vous êtes concernés par cette invitation et que vous n'avez pas reçu de courrier, merci de vous manifester au secrétariat de la Mairie avant le 14 août dernier délai.

INSCRIPTION CANTINE septembre 2015

Pensez à inscrire ou réinscrire vos enfants à la cantine scolaire pour 2015/2016. Des fiches d'inscriptions ont été mises dans les cahiers des enfants déjà scolarisés dans les 2 écoles. Pour les nouvelles inscriptions venir en Mairie chercher un dossier. Dépôts des dossiers cantine pour le 30 juin dernier délai.

RECENSEMENT MILITAIRE



Les filles et les garçons nés en **Avril, Mai et Juin 1999** sont invités à venir en Mairie, le mois de leur 16 ans, munis de leur carte nationale d'identité et leur livret de famille.

Animateurs TAP

La Commune de Teillé recrute des animateurs TAP pour la rentrée de septembre 2015. Nous recherchons plus précisément des animations pour les primaires qui ont lieu tous les vendredi de 14h55 à 16h15. Prendre contact avec la mairie au 02.40.97.23.15

Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

En ce mois de **Juin 1915** nous avons à déplorer les décès de :

Le 6 - **Julien BOURCIER** (34 ans) né le 15 juin 1880 au village du Tremblay, décédé à Quen-nevières (Oise) des suites de ses blessures.

- **Louis VEILLARD** (37 ans) né le 14 février 1878 au village des Linières, décédé à Quen-nevières (Oise) des suites de ses blessures.

- **Pierre VEILLARD** (36 ans) né le 24 mars 1879 au village des Linières, décédé à Quen-nevières (Oise) des suites de ses blessures.

Le 7 - **Ferdinand GUYOT** (32 ans) né le 13 novembre 1882 au village de la Croix, tué à l'ennemi à Serre (Pas de Calais).

Le 9 - **Jean-Marie LECOMTE** (28 ans) né le 7 septembre 1886 au village de la Rogerie, tué à l'ennemi à Serre (Pas de Calais).

- **Jean-Marie LEPINE** (31 ans) né le 7 mai 1884 au village de la Gapaillère, décédé à Wiederzwehren (Allemagne) de maladie contractée en captivité.

Le 16 - **Jean-Marie JUTON** (23 ans) né le 27 mars 1892 au village de la Clavellerie, tué à l'ennemi à Neuville Saint Vaast (Pas de Calais).

- **Louis PALUSSIÈRE** (23 ans) né le 4 juillet 1891 au Bourg de Teillé, tué à l'ennemi entre Souchez et Neuville Saint Vaast (Pas de Calais).

- **Alexandre VIAU** (27 ans) né le 1 avril 1888 au village de la Jounière, résidant à Bon-noeuvre, décédé à Ancenis (Loire Inférieure) des suites de ses blessures.

Le 17 - **Pierre GUAY** (35 ans) né le 21 août 1879 au village des Linières, résidant à Ancenis, décédé à l'Hôpital mixte de Compiègne (Oise) des suites de ses blessures.

Le 30 - **Eugène VIAU** (36 ans) né le 8 septembre 1878 au village de la Guignardière, résidant à Chazé-Henry (Maine et Loire), tué à l'ennemi à Sitol Bahr (Turquie).

Ce mois de juin 1915 fut pour Teillé le mois le plus meurtrier de la guerre puisque 11 de ses enfants, dont la plupart résidaient toujours sur la commune, y ont perdu la vie.

ACTUALITES diverses

Nombre d'arbres à traiter	Coût du traitement
De 1 à 5	59 €
De 6 à 10	85 €
De 11 à 15	112 €
De 16 à 20	139 €
De 21 à 30	166 €
De 31 à 40	193 €
De 41 à 50	220 €

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN :

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire-Atlantique va organiser, une lutte biologique contre la chenille processionnaire du Pin. Chaque personne souhaitant bénéficier de l'intervention d'un technicien de la F.D.G.D.O.N. pour traiter les arbres en lutte biologique (pulvérisation de bacilles de Thuringues) sans danger pour les personnes et l'environnement, doit impérativement s'inscrire en Mairie au plus tard avant le 4 septembre.

Nous contacter au 02.40.36.83.03



" SOS URGENCIE MAMAN RECHERCHE DES BENEVOLES "



Ce service très apprécié des familles et en progression régulière, recherche des bénévoles pour compléter et renforcer l'équipe actuelle. Pour devenir maman d'accueil, il faut d'abord en priorité aimer les enfants et avoir une ou deux journée par mois de disponibilité.

Les jours de fonctionnement sont du lundi au vendredi en période scolaire de 8 h à 18 h. La prise en charge de l'enfant se fait soit au domicile des parents soit au domicile de la maman d'accueil, suivant le temps nécessaire dans la journée. Une assurance couvre la maman d'accueil et les frais de voitures sont pris en charge.

C'est un dépannage occasionnel dans l'urgence, qui n'empêche nullement sur le travail des assistantes maternelles. Pour tout contact : 02 51 14 18 61 "



La Résidence de la Sainte Famille

vous propose un spectacle avec l'accordéoniste

Cédric Forget - Le mercredi 24 Juin à 14h30

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de la Résidence au 02.40.97.23.17 de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi



Il y a des CHANGEMENTS à venir : VOTRE AVIS COMPTE !

L'APEED, qui gère la Halte-Garderie Roule Ti'Bouts, les ateliers parents-enfants et bientôt le multi-accueil de Joué, va opérer des changements de fonctionnement dans les modes en garde.

Votre avis est primordial pour nous, pour vos enfants.

Pour vous faire entendre, répondez au sondage : à télécharger sur www.apeed.fr, rubrique « actualités »

ACTUALITES suite



Annuaire des professionnels du secteur de Riaillé – 2015/2016

Une nouvelle parution de l'annuaire des professionnels du secteur de Riaillé est prévue pour juillet 2015.

A cette occasion, une mise à jour des informations présentes dans l'édition en cours sera effectuée. Les professionnels inscrits dans l'annuaire 2013 recevront un bulletin de mise à jour des informations les concernant à retourner à la Maison de Services, **avant le 6 juillet 2015**.

Tout nouveau professionnel installé sur Joué sur Erdre, Pannecé, Riaillé, Teillé et Trans sur Erdre peut s'inscrire pour paraître dans la prochaine édition, **avant le 6 juillet 2015**. L'inscription à cet annuaire est totalement gratuite tout comme sa diffusion.

Au-delà du 6 juillet 2015, aucune inscription ou modification ne pourra être enregistrée.

Information et inscription auprès de :

Maison de Services au Public – « Relais Services Publics »
SIVOM du secteur de Riaillé
182, rue du Cèdre – 44 440 RIAILLE
Tél : 02.40.97.35.23. – Fax : 02.40.97.04.26.
E-mail : contact@maison-services-riaille.com
www.maison-services-riaille.com

Ce nouvel annuaire sera disponible en mairie, chez les commerçants locaux, TroCantons, Erdre et Loire Initiatives, à la Maison de Services mais également téléchargeable depuis le site de la Maison de Services : www.maison-services-riaille.com.



STAGES DE NATATION ETE 2015

Il reste quelques places !

(priorité à ceux qui ne sont pas déjà inscrits
sur un autre stage)

- 1 place sur le stage 3 du 20 au 25 juillet
- 4 places sur le stage 4 du 27 juillet au 1er août

Inscriptions et renseignements :

*Maison de Services au Public : 02-40-97-35-23 ou
contact@maison-services-riaille.com*

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le jeudi de 14h à 18h



Vie associative Teilléenne

Chi-Cong 2015 -2016

L'APREE, association de pratiques énergétiques ou chi-cung, envisage d'ouvrir un nouveau cours à la rentrée de septembre 2015, le mercredi, à Teillé de 20h15 à 21h45.

Le cours actuel aurait lieu de 18h30 à 20h

Pour cela il nous faut savoir, si cela répond à un véritable besoin,

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir vous préinscrire, le plus rapidement possible en appelant:



Christian Bliguet 06 28 27 22 91
Ou Anne Marie Mortier 02 40 97 21 43

Amicale des Retraités

Club : le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à 14h30.

Question pour un champion à La Plaine Saint Denis : le mercredi 23 septembre (voyage organisé par l'interclub, 47) : les personnes intéressées pour assister à l'enregistrement de l'émission télévisée « Question pour un champion » à Paris doivent s'inscrire le 25 juin, dernier délai, chez Eugénie CHEREL au 02.40.97.22.95

Journée Pêches aux Moules : le mardi 1er septembre à Bonne Source, Pornichet.

Nous avons fêté le 21 mai les anniversaires de Maryvonne DENIER et d'Annick DELANOUË.



KERMESSE ECOLE SAINT PIERRE
LE 28 JUIN 2015 AU PLAN D'EAU
Défilé, danse des enfants et animations
pêche à la ligne, tirs au but, concours de palets, maquillage



NOUVEAU A TEILLÉ



POUR INFO

Salon FLASH COIFFURE :

02.40.97.29.46

**Congés d'été, le salon sera fermé
du mardi 21 juillet au mercredi 29 juillet inclus.**
Sarah et Marie-Annie vous souhaitent un bel été ensoleillé.

PETITES ANNONCES

Vends plusieurs exemplaires du livre « le Chanoine Doussin, curé de Teillé » par J-B Eriaud. Livre de 1936 qui retrace des moments de la vie locale de l'époque (église, hospice...) 3 €pièce. 02 40 77 09 57 ou mpjn@orange.fr

A louer maison individuelle T3 jardin, garage, 40 chemin de la Bouillère - 540 € libre au 15 juillet 2015 - 02.40.97.86.06 ou 06.82.13.31.72

A louer maison T3 le bourg, petit jardin et garage...libre de suite - 02.40.97.73.68

Prochaine Parution : 22/07/2015 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à mairiedeteille@orange.fr avant le 15/07/2015.

Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : mairiedeteille@orange.fr
Direction de la publication : C. ROUIL & R. BEN KEBIL, responsables commission communication Mise en page et impression : Mairie de Teillé



SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde

Pharmacie :



Permanences à l'extérieur de la pharmacie

Gardes infirmières :



RÉTHORÉ Lise ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33

BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

Médecins et ambulances :



Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.

Taxi :

TAXIS BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23
Pour motif médical

24h/24h
LENEUIL Antoine au 06.74.75.73.73
Toutes distances 7j/7 et 24h/24



Vétérinaire : Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

CONSEIL MUNICIPAL du 02 juin 2015

L'an 2015, le 02 juin à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : MM. André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Christian PRIOU, Arnaud PAGEAUD, Mme Catherine ROUIL Adjoints, M. Christophe LEBRETON, Mmes Christelle JAUNASSE, Nathalie GENEIX, Isabelle HARDY, Angélique DELANOU , Anne GUILLET, Lydia BEATRIX, MM. Bertrand DABO, Jérôme SQUELARD, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY.

Absents excusés : M. Réda BEN KEBIL donne pouvoir à Mme Catherine ROUIL, Mme Marie-Laure AREZKI donne pouvoir à Christophe LEBRETON, Aurélie FERRE donne pouvoir à Angélique DELANOU

Secrétaire de séance : M. Christian PRIOU.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 05 MAI 2015

Isabelle HARDY répond à Fabrice ETIE sur sa remarque du budget de l'école du précédent Conseil. Il s'agit d'une équivalence, le message est de ne pas tout focaliser sur l'école.

Fabrice ETIE souhaite préciser que l'augmentation du budget 2015 dédié à l'école primaire publique Jacques Demy est liée à un report de dépenses non réalisées en 2014. Contrairement à ce qui a été noté dans le compte-rendu, elle n'est en aucun cas le résultat du produit de l'augmentation des impôts votée par le conseil municipal après le vote du budget 2015.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE EGLISE

Le Conseil vote à l'unanimité une indemnité de 119.55 € identique à 2014.

MISE A DISPOSITION DES BIENS COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Joseph TESTARD prend place au Conseil.

M. le Maire précise que la compétence a déjà été transférée depuis le 1^{er} janvier 2015 à la Compa. Il ne s'agit que d'inventorier la mise à disposition des biens. Lecture est faite du procès-verbal. Approbation à l'unanimité.

MISE A DISPOSITION DES BIENS COMPETENCE LECTURE PUBLIQUE

La décision de reporter le vote de ce procès-verbal était liée à des imprécisions quant au devenir des bâtiments. Une réponse a été apportée par la Compa : le transfert de la compétence concerne tout le service à l'exception des bâtiments et des personnels. Il n'y a donc pas de problème de sécurité juridique.

Fabrice ETIE conteste. Il estime que la Compa se protège derrière un arrêté préfectoral. Il émet des réserves sur le procès-verbal.

Arnaud PAGEAUD souhaite rassurer les élus en précisant qu'il n'y a pas de risque majeur. Une campagne globalisée d'investissement au niveau de la Compa est prévue prochainement pour notamment rénover le parc informatique.

Voté : 15 pour, 4 abstentions.

RECRUTEMENT SECRETAIRE GENERAL

Après étude des candidatures en commission, M. le Maire informe le Conseil qu'il a été décidé de bénéficier d'une mise à disposition du secrétaire général de Trans-sur-Erdre à mi-temps à titre d'expérimentation jusqu'à la fin de l'année. Une réorganisation des tâches auprès des agents administratifs sera nécessaire.

DEPOT DECHETS SAUVAGES

Le montant des amendes arrêté sera établi suivant le code pénal. Après lecture de l'arrêté proposé, l'accord du Conseil est unanime.

Christian PRIOU informe le Conseil que 5 personnes ont été retrouvées depuis le début de l'année.

DOCUMENT DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS

Arnaud PAGEAUD présente le nouveau document préparé en commission.

Après plusieurs modifications formulées, le document sera adapté avant d'être envoyé aux associations.

REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

Des modifications mineures ont été apportées au règlement. Le Maire demande à ce que soit précisé que la commune participe pour la moitié du coût du service. Adopté à l'unanimité.

PROJET EOLIEN LES TOUCHES-LIGNE

Pas de remarque particulière du Conseil. Un avis favorable unanime est donné.

COMPTES-RENDUS COMMISSIONS

Commission culture

- La date de l'animation assurée par *Paris-Paname* pour les 70 ans et plus a été remise au 05 septembre après midi à cause des voyages en juin.
- Une réunion est prévue vendredi prochain pour la fête des associations. Ce sont à elles de faire des propositions.
- Une convention est en cours d'élaboration avec New Rencard concernant l'utilisation du Théâtre.
- Une réunion sur les projets de *Tilliaccum* aura lieu le 26 juin. Une nouvelle soirée est prévue. C'est l'occasion de leur rappeler les mesures de sécurité. La gêne occasionnée lors de la dernière soirée était due à une mauvaise orientation d'une enceinte.
- Le FCMTL s'occupe de l'organisation des tournois. La porte des vestiaires a été forcée au pied de biche. Le challenge des jeunes bénévoles à Mésanger a lieu la semaine prochaine.
- *Les Artistes de demain* font une exposition du 07 au 11 novembre. Un apéritif/concert est à mettre en place. La Mairie est sollicitée pour soutenir le projet.
- Le 06 juin a lieu le concert de *Poly'sons*. L'association connaît des difficultés budgétaires.
- La commission s'est montrée favorable à la mise à disposition gratuite du théâtre à la compagnie 1 banc pour 2 le 03 octobre car il s'agit d'une exception et que l'action est dirigée vers les jeunes. Le Conseil confirme cette position.

Commission communication

- La numérotation des villages avance. Les courriers ont été distribués par les élus. La réunion publique a lieu le 09 juin.
- Catherine ROUIL présente le projet du nouveau site internet et de l'intranet à disposition des élus. L'interface finale sera présentée par le prestataire mercredi prochain. L'idée est de faire du site un outil de communication sur les projets de la commune et le suivi de son actualité. Un remodelage de la charte graphique est en cours. Présentation d'un nouveau logo.

Lydia BEATRIX invite les élus à s'impliquer dans l'intranet pour centraliser le travail de Conseil. Des élus témoignent de difficultés pour accéder à l'outil où l'utiliser. Une démonstration d'utilisation est nécessaire.

Commission voirie

- Rappel des travaux en cours. Le Point à Temps est arrivé, le curage des fossés est organisé et la consultation pour l'enduit d'usure est en cours.
- Un appel d'offres a été lancé pour les travaux du parking devant l'école St Pierre et de la rue de l'Espérance.
- La roto faucheuse est arrivée, le travail va pouvoir commencer.
- Les sanitaires du Plan d'eau sont en cours de construction.
- Un retour positif a été constaté sur la tonte raisonnée mise en place au plan d'eau.

Commission enfance-jeunesse

Le recrutement des TAP est urgent, seuls 2 animateurs restent pour la rentrée prochaine. Il est difficile de trouver de nouveaux animateurs.

COURRIERS DIVERS

- Des coupes sont offertes par la commune sur la demande de l'association des 3PPP. Un concours de palets est prévu le 07 juin.
- L'assemblée générale du club pongiste a lieu le 07 juin, celle du FCMTL le 05 juin.
- Une réunion aura bientôt lieu avec le propriétaire du Proxi, le locataire et la Compa pour étudier les possibilités de développement.
- Lecture est faite de la réponse du service juridique de l'AMF au sujet du litige FROMENTIN-DESORMEAUX.

Fabrice ETIE précise que le service juridique de l'association des maires de France (AMF) a confirmé que la décision du conseil municipal du 20 mai 1989 portant sur la cession gratuite du terrain de M. André Fromentin à la commune de Teillé n'est plus applicable. En effet, cette procédure a été invalidée par la Cour constitutionnelle en septembre 2010. Les délais de recours étant dépassés, la déclaration préalable délivrée à M. André Fromentin est donc opposable au tiers.

- Lecture d'un courrier de l'association des artisans *Articom* qui réagit aux propos de M. ETIE sur le brûlage des déchets dans la zone artisanale.

Fabrice ETIE répond qu'il ne fait que constater et qu'il s'agit de salubrité publique. Il faut faire cesser ces actes d'incivisme.

Christian PRIOU ajoute que des procédures de traitement des déchets ont été mises en place dans la zone artisanale et fait remarquer que le brûlage de déchets à également lieu chez des particuliers. Un arrêté est envisagé.

- Réunion de travail sur les communes nouvelles prévue le 29 juin.

La séance est levée à 23h15